



LE PETIT-BONHEUR

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE LE PETIT-BONHEUR 2009-2010



Commission scolaire
des Patriotes

www.csp.qc.ca

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le contexte

L'école Le Petit-Bonheur, de la Commission scolaire des Patriotes, est située à Beloeil en Montérégie, dans la vallée du Richelieu. Sa clientèle s'étend du préscolaire à la sixième année, provenant en grande majorité de Beloeil et de la ville de McMasterville.

La clientèle desservie

Cette année nous avons accueilli une clientèle de 296 élèves de la maternelle à la 6^e année. La clientèle est présentement en baisse et touche plus particulièrement le 2^e cycle.

Le milieu socio-économique est en grande partie composé de familles aisées. Le Petit-Bonheur est l'école dont la grande majorité des élèves proviennent de familles favorisées et fortement scolarisées. Une minorité de jeunes viennent tout de même de foyers considérés défavorisés selon les indices socio-économiques soumis par le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.

Le service de garde *Les Dauphins* a reçu au-delà de 125 élèves. Pour sa part, le service des dîneurs comptait 90 élèves. Nous nous avons constaté une augmentation de clientèle malgré la baisse générale de la clientèle de l'école.

Le personnel (enseignant, professionnel, soutien et service de garde)

Une équipe de 13 enseignants titulaires, en plus de personnel à « temps partagé » ainsi que 5 spécialistes : (2) en éducation physique; (1) en anglais; (1) en musique, dispense les divers cours en conformité avec le programme de formation de l'école québécoise. L'équipe enseignante se complète par une orthopédagogue à temps complet et une à temps partiel.

Nous avons également bénéficié des services à temps partiel de 3 professionnels : en orthophonie, psychologie et psychoéducation.

Une infirmière du CLSC à raison d'une journée par semaine, donne des informations au sujet de la nutrition, de l'hygiène et de la santé en général.

L'hygiéniste dentaire a assuré un suivi bisannuel auprès des élèves de l'école.

Nous avons le support d'une travailleuse sociale qui apportait un suivi régulier auprès des familles ayant besoin de services.

La présence d'une technicienne en éducation spécialisée dès le début de l'année, a facilité le suivi du code de vie et fut une aide précieuse pour gérer les élèves en situation de crises et pour prévenir l'intimidation.

Le personnel de soutien comptait (1) secrétaire, (1) concierge et (5) éducatrices et (1) technicienne en service de garde et (3) surveillantes de dîner.

À même sa marge de manœuvre budgétaire, l'équipe-école a choisi, au cours de la dernière année, de bonifier les services spécifiques aux élèves :

- Le soutien aux apprentissages, par l'ajout de périodes en orthopédagogie
- Participation à un projet de développement secteur en orthopédagogie
- Pour l'ensemble des besoins en évaluation, un ajout de temps en psychologie
- L'ajout d'une technicienne en éducation spécialisée
- L'ajout de temps en psychoéducation

Le service de garde

En dehors des périodes de classe, l'encadrement est assuré par le service de garde «Les Dauphins», qui compte 6 employés et anime plus d'une centaine d'élèves répartis par groupe de vingt. À l'heure du dîner, un service de surveillance de dîneur qui compte 3 personnes disponibles pour les élèves non-inscrits au service de garde, qui sont aussi plus de 90. Nous avons fait des ajouts d'éducatrices spécialisées et de surveillants d'élèves durant l'année sur une base temporaire en fonction de la fluctuation de la fréquentation.

Les chantiers

L'équipe-école a actualisé son projet éducatif et son plan de réussite en fonction des besoins et du renouveau pédagogique.

Afin d'assurer la relève, les enseignantes et enseignants ont accueilli 12 stagiaires qui ont participés activement à la vie de l'école.

Nous avons débuté une démarche pour travailler avec l'outil : «La progression des apprentissages.»

Les subventions

- École en forme et en santé : réalisation d'activités diverses : volleyball, basket-ball, ski.
- Aide aux devoirs : une trentaine d'élèves reçoivent ce service qui se donne directement à l'école.

Le perfectionnement

Cette année l'accent a été mis sur le réinvestissement des apprentissages et l'utilisation régulière de logiciels spécifiques à la dyslexie.

Des perfectionnements divers, en fonction des besoins, ont aussi été offerts : en arts, en mathématique, en différenciation pédagogique et en informatique. La formation sur les tableaux interactifs demande un grand réinvestissement et suscite déjà un grand intérêt, tant chez les enseignants que chez les élèves.

Des perfectionnements offerts sous forme d'accompagnement et d'ateliers ont aussi été très aidants pour l'intégration d'élèves ayant un trouble envahissant du développement.

L'insertion professionnelle et le mentorat font aussi partie intégrante de nos pratiques. Certains de nos enseignants sont des mentors pour préparer la relève, d'autres reçoivent un accompagnement en insertion professionnelle.

Les éducatrices du service de garde ont participé à différentes formations. Les thématiques étaient : la discipline, les interventions, le développement d'activités variées. Les surveillantes du midi ont aussi eu accès à de la formation pour les outiller dans leur travail. Les formations étaient en liens avec l'orientation 2 du plan de réussite.

La vie parascolaire et étudiante

Encadrées par l'organisme de participation des parents, des activités parascolaires ont été offertes en 2009 : karaté, kinball, mini-basket, théâtre, cours d'espagnol. En janvier, l'organisme **Club Récré-Action** a organisé et supervisé (toujours en fonction des recommandations de l'OPP), les activités suivantes : Hip Hop, bandes dessinées, théâtre et karaté. Des cours d'espagnol ont aussi été offerts.

- Accueil de la rentrée pour les élèves, parents et personnel de l'école avec une thématique qui a été utilisée tout au long de l'année dans les activités de classe et de grand groupe : «L'époque médiévale»
- Activités lors de certaines fêtes (Halloween, Noël, Jour de la terre)
- Paniers de Noël en collaboration avec Les Chevaliers de Colomb de Beloeil, responsable du Comité *Fin à la faim*
- Le concours amateurs et spectacle de fin de l'année a été organisé par l'enseignante en musique. Des élèves nous ont démontré leurs talents;
- Partie de Basket Ball entre les élèves et le personnel de l'école
- Mois des activités physiques
- Journée des records : activités d'habiletés physiques et intellectuelles
- Remise de Méritas et récompenses d'étapes
- Participation Cross country pour tous les élèves de la 6^e année de la Montérégie

Bénévoles et partenariat

Les bénévoles (14 parents) de la bibliothèque ont relevé un grand défi. Elles ont recouvert un très grand nombre de livres, en plus d'assurer un service de prêt de livre tout au long de l'année.

Les parents (une trentaine) se sont intéressés de près à la vie de l'école et ont traduit cet intérêt par une présence active lors d'activités spéciales de l'école pour aider à l'encadrement.

L'école a une bonne collaboration avec les municipalités, avec lesquelles existent des ententes de partenariat. (Beloeil et McMasterville)

Comme à chaque année, l'école participe aux activités visant à faire connaître les formations et les programmes de nos écoles secondaires.

2 bénévoles ont reçu une mention spéciale de la part de la commission scolaire.

L'encadrement

Nous avons 60 élèves qui ont nécessité la poursuite ou l'ouverture de plans d'intervention nécessitant un suivi des services complémentaires et une adaptation ou développement de moyens par les enseignants et l'équipe-école.

L'école Le Petit-Bonheur s'est dotée depuis quelques années d'un «code de vie» mis à jour d'une année à l'autre.

Les informations générales sur le fonctionnement de l'école se retrouvent dans l'agenda de l'élève. Y sont aussi énoncées les règles de sécurité lors des déplacements des élèves, les règles de conduite et les politiques d'accueil.

Un cartable sur les mesures qui seront mises en place en situation d'urgence ou de sinistre est aussi disponible à l'école (firme Prudent).

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Le Conseil d'établissement de l'école Le Petit-Bonheur a adopté une prévision budgétaire de plus de 1 878 900 \$. La masse salariale est la partie la plus importante du budget en plus des allocations de base d'un peu plus de 26 817 \$. Des allocations particulières pour 6500\$ et des mesures intégrées pour un total de 4 950 \$. Nous percevons annuellement des parents près de 36 900 \$ pour l'achat de matériel didactique, la reprographie et les activités éducatives complémentaires. Nous recevons aussi des allocations de près de 42 101\$ pour l'implantation de mesures ministérielles et de 25 000 \$ pour la surveillance du midi.

L'école a terminé son exercice financier avec un léger surplus (environ 10 000 \$ à confirmer à la révision budgétaire) qui sera réinvesti dans le budget de l'an prochain. Par ailleurs, le déficit du service de garde est maintenant résorbé. Le plan de redressement a donc été efficace.

PLAN DE RÉUSSITE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE

Le projet éducatif de l'école est basé sur trois grandes valeurs : responsabilisation, respect et engagement. Ses valeurs se fondent dans notre plan de réussite qui s'échelonne sur une période de temps allant de 2008 à 2012 et s'aligne sur le plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes.

Il comprend 3 orientations principales à poursuivre et de 2 à 3 objectifs à atteindre, par l'orientation.

Orientation I : L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire

Objectif I : Augmenter les taux de réussite des compétences liées à la maîtrise de la langue.

Cet objectif s'inscrit à l'intérieur de la mission « instruire » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation un du plan stratégique de la CSP (objectif I).

Les moyens mis de l'avant nous ont permis d'atteindre la cible. Taux de Réussite par cycle : 89% au premier cycle; 97% au 2^e cycle; 98% au 3^e cycle. Les statistiques dans GPI et celles de fin de cycle viennent le confirmer. L'enseignement explicite des stratégies est un moyen très prometteur qui est utilisé à tous les cycles.

Malgré l'atteinte des objectif, dans les compétences, nous constatons qu'il y a des moyens à accentuer au niveau du savoir lire et du savoir écrire, et ce, à tous les cycles.

Objectif 2 : Augmenter les taux de réussite des compétences liées à la maîtrise de la mathématique

Cet objectif s'inscrit à l'intérieur de la mission « instruire » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation du plan stratégique de la CSP (objectif I).

Au 1^{er} et 2^e cycle les moyens mis de l'avant nous ont permis d'atteindre la cible.

Les moyens mis de l'avant nous ont permis d'atteindre la cible. Taux de Réussite par cycle : 96% au premier cycle; 96% au 2^e cycle; 92% au 3^e cycle. Les statistiques dans GPI et celles de fin de cycle viennent le confirmer. L'enseignement explicite des stratégies est un moyen très prometteur qui est utilisé à tous les cycles.

Malgré l'atteinte des objectif, dans les compétences, nous constatons qu'il y a des moyens à accentuer au niveau de la compétence « Résoudre un problème », et ce, à tous les cycles.

Objectif 3 : Développer la compétence transversale: se donner des méthodes de travail efficaces.

Cet objectif s'inscrit à la fois à l'intérieur de la mission « instruire » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation I du plan stratégique de la CSP (objectif I).

Les moyens identifiés dans l'objectif 3 ont favorisé l'atteinte de notre cible. Les Méritas demeurent un encouragement efficace.

Orientation 2 : L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux.

Objectif 1 : Mettre en place une gestion participative de l'école et de la classe afin de promouvoir des relations harmonieuses entre tous

Cet objectif s'inscrit à l'intérieur de la mission « socialiser » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation 1 du plan stratégique de la CSP (objectif 1).

Plus de 90% des élèves respectent le code de vie. Cependant il nous faudra accentuer les interventions **dans toutes les classes** pour contrer le dénigrement (plus présent que l'intimidation) et développer les habiletés sociales. Les élèves qui ne respectent pas le code de vie nuisent beaucoup à la réussite scolaire. Il faut s'assurer de la collaboration de tous les acteurs : élèves, parents, personnel de l'école pour que nos interventions soient réinvesties et cohérentes.

Objectif 2 : Favoriser un mode de vie actif et l'accès à une alimentation adéquate

Cet objectif s'inscrit à l'intérieur de la mission « socialiser » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation 1 et 5 du plan stratégique de la CSP (objectif 1).

La première partie de l'objectif qui est de favoriser un mode actif est atteint et doit être poursuivi.

Les collations sont adéquates, cependant nous devons toujours être vigilant et améliorer aussi la qualité des dîners. Cette année nous avons ciblé les repas congelés à haute teneur en sel et nous avons constaté une baisse, en fait, cette année il n'y en a presque plus. Nous avons eu une très bonne collaboration des parents. L'Écho du Petit-Bonheur s'avère un moyen efficace.

Orientation 3 : L'école développe chez l'élève la maîtrise de ses compétences cognitives et métacognitives (Conscients de leur apprentissage, les élèves peuvent comprendre leur façon d'apprendre)

Objectif 1. : L'élève est capable de formuler sa démarche, de l'expliquer et d'évaluer ses réalisations

Cet objectif s'inscrit à l'intérieur de la mission « qualifier » de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation 1 du plan stratégique de la CSP (objectif 1).

Les moyens mis de l'avant nous ont permis d'atteindre la cible. Au 3^e cycle l'utilisation en cours d'année par tous les enseignants de l'autoévaluation, de la coévaluation, de l'évaluation par les pairs ou de l'entrevue pourrait se développer davantage et améliorer la

réussite de nos élèves. L'utilisation du portfolio ou du dossier d'apprentissage est un moyen efficace qui est employé par tous les enseignants.

Le projet CINÉ qui est une démarche pédagogique innovatrice visant à fournir aux élèves des repères variés afin de les aider à maîtriser l'orthographe d'usage, est un projet d'expérimentation en orthopédagogie qui est prometteur pour la réussite de nos élèves.

Objectif 2 : Accompagner adéquatement tous les élèves en tenant compte de leurs différences

Cet objectif s'inscrit à l'intérieur de la mission «qualifier» de l'école québécoise, ainsi qu'à l'orientation 1 et 2 du plan stratégique de la CSP (objectif 1).

Les moyens prévus au plan de réussite ont été réalisés, cependant nous constatons un grand besoin en orthopédagogie. Le nombre d'élèves ayant des besoins de suivi s'en va en augmentant, malgré la diminution du nombre total d'élèves. L'application du nouveau cadre organisationnel en orthopédagogie pourrait nous aider à revoir nos façons de faire. Plusieurs mesures d'adaptation ont été mises en place pour les élèves ayant ou non un plan d'intervention.

Des ateliers d'enrichissement, «*mini- prof.*» fiches de travail, cahiers ont été proposés aux élèves les plus performants.

Nous en sommes à la deuxième année du plan de réussite. De nouveaux outils dont « Lumix » nous permettront d'avoir des statistiques très précises concernant les taux de réussite de nos élèves tout au long de l'année. Des indicateurs ont été précisés pour chacun des objectifs, ainsi que des cibles et moyens pour les atteindre. Le comité pédagogique continuera ses travaux pour analyser les résultats ainsi que la révision des objectifs et moyens.

CONCLUSION

Faits saillants de l'année en lien avec la réussite des élèves

- Mois thématique pour la promotion de l'activité physique;
- Mois de la lecture;
- Levées de fonds par les élèves de 5^e, pour la tenue de leur activité de ski;
- Variété d'activités éducatives complémentaires;
- Concours amateur de fin d'année;
- L'importante contribution de parents bénévoles à l'école;
- Gestion des actions en lien avec la grippe H1N1.

Un coup de cœur cette année pour les fêtes de l'Halloween et de Noël en lien avec notre thématique sur l'époque médiévale.

La formation continue de notre personnel, les diverses sorties éducatives et visites de personnes ressources sont des activités qui nous ont permis de diversifier nos stratégies. L'apport de chacun au plan de réussite de l'école demeure une priorité et favorise la réussite de nos élèves tout en préservant un climat où il est agréable de vivre.

Signature

Christiane Boucher, directrice

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Treize membres composaient le Conseil d'établissement de l'école l'année 2009-2010 : 6 membres parents et 6 membres du personnel de l'école. Les réunions ont été tenues pendant l'année, au cours desquelles plusieurs décisions furent prises avec la préoccupation constante du meilleur intérêt de l'élève. En voici quelques-unes :

Le conseil a siégé à 7 reprises cette année. Dans un esprit d'engagement, de responsabilité et d'objectivité, les sujets suivants y ont été abordés :

- La vie à l'école
- Des règles de régie interne
- L'utilisation des locaux; et le plan d'urgence
- Le renouvellement du contrat du traiteur
- Les activités éducatives complémentaires et les déboursés demandés aux parents
- Les activités demandant un changement dans l'horaire des cours
- L'évolution du projet éducatif et du plan de réussite
- Rapport sommaire du budget présenté à la plupart des réunions permettant de suivre l'évolution globale du budget
- La grille-matière proposée l'année dernière a été reconduite dans son intégralité.

- Les travaux de l'OPP : photos, planification de l'encadrement des activités parascolaires pour 2009-2010
- Les différentes propositions de levée de fond
- Les projets de l'école en forme et en santé et de l'aide aux devoirs
- La question de la sécurité dans l'école a fait également partie des discussions
- Les activités et l'offre de service, lors des journées pédagogiques du service de garde,
- Les prévisions budgétaires pour l'année 2010-2011 ont été adoptées lors de la séance du Conseil du 15 juin 2010;

Lors de 2 rencontres nous avons eu du public : des stagiaires ont assisté au conseil d'établissement.

À la fois sérieuses et conviviales, les délibérations du Conseil ont été productives et les membres ont partagé leur expérience et se sont approprié avec habileté les fonctions et pouvoirs que leur confère la Loi.

Adoption

Ce rapport des activités du Conseil d'établissement de l'école pour l'année 2009-2010 a été adopté lors de sa réunion régulière du 14 septembre 2010.

Signature

Monsieur Philippe Giguère